

COMMUNE DE LA BRUYERE
ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

A M

.....

Madame,
Monsieur,

En application de l'article L 1122-24 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous portons à votre connaissance que six points supplémentaires ont été ajoutés à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal qui aura lieu le 23/2/2012 en la Maison communale de Rhisnes à 19 H 30 précises. Les quatre premiers ont été déposés par Monsieur Soutmans, Conseiller Communal ECOLO. Les deux derniers sont issus du groupe PS;

Ils sont libellés de la manière suivante :

1. **Locaux mouvements de jeunesse** : Les locaux des mouvements de jeunesse auraient besoin d'une aide communale à l'entretien et sans doute pour certains d'une rénovation : quelles sont les projets du Collège en ce domaine ?
2. **Communes zéro pesticides** : Quelles sont les mesures prises par le Collège notamment en matière de formation et d'acquisition de matériel suite à l'information sur la gestion différenciée du 14 février 2011 et l'obligation légale en 2012 de lutte intégrée et donc ne plus recourir à aucun pesticide dans les espaces publics (y compris les espaces pavés et recouverts de gravier) ?
3. **Parc à conteneurs** : Quelle information les citoyens de la Bruyère ont-ils reçu du Collège concernant les nouvelles procédures d'informatisation des parcs à conteneurs et l'implication de cette mesure sur sa gestion (personnel, sécurité du trafic) ?
4. **Règlement de roulage à Rhisnes** (décision du Conseil Communal du 25 août 2011)
 - Quelles suites le Collège a-t-il données au courrier du Ministre (2 février) et du SPW (20 décembre) concernant le marquage rue Ry d'Argent ?
 - Pourquoi cette décision du parking à droite (rue des Dames Blanches) n'est-elle toujours pas d'application au-delà du carrefour vers la Rue de la Dîme ?
5. **Etat de la voirie « Rue de la Brasserie » à Warisoulx**

A plusieurs reprises déjà, le Groupe PS a attiré l'attention de la Majorité sur l'état déplorable de cette voirie. Une fois de plus, nous souhaitons aborder cette question en espérant recueillir l'attention de la Majorité.

6 Rue du Ry d'Argent à Rhisnes

Le Groupe PS souhaite connaître les suites qui ont été réservées aux courriers adressés au Collège, en décembre et en février, par le service public de Wallonie, d'une part, et par le Ministre Furlan d'autre part, à propos de la ligne blanche tracée au sol sur cette voirie.

La Bruyère, le 20/2/2012

Le Secrétaire Communal,

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE